

Arrondissement d'Evreux
Canton de Conches

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie



27190

FERRIÈRES- HAUT-CLOCHER

LUNDI 30 MAI 2022 à 20h

dans la salle de la mairie

Étaient présents : MM. Jean-Daniel GUITTON, Sophie JEHENNE, Raphaël TANGUY, Jean-Pierre LE BIEZ, Eric WASIELA, Frédéric MARCHAND, Christelle VERGER, Véronique DUVALLET, Hinda KASDAR, Magali RAVARD, Catherine VASSEUR, Emmanuel TERRYN

Absents : Bernadette CHAILLOT (procuration à S. JEHENNE), Robert BEAUTIER (procuration à E. TERRYN), Stéphane CARREZ,

Secrétaire de séance : R. TANGUY

1. AIDE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2022-2023

La collectivité prendra à sa charge 50 % du tarif appliqué pour le collège et les lycées. Elle versera cette participation directement à la Région et les familles auront seulement à régler l'autre moitié restante.

2. SYNDICAT D'ELECTRICITE : ADHESION COMPETENCE OPTIONNELLE INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Le Syndicat d'Électricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE) propose à la commune d'adhérer à sa compétence optionnelle relative à l'aménagement et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules à motorisation électrique. Celle-ci est votée à l'unanimité. Ainsi le SIEGE assurera l'exploitation, l'entretien, la supervision des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides installées ou susceptibles de l'être sur le territoire communal.

3. SYNDICAT D'ELECTRICITE : TRAVAUX TELECOM RUE DE CAUGE

En 2020, il avait été décidé de procéder à des travaux du réseau électrique dans cette rue, comprenant un renforcement de ligne, de l'éclairage public et l'enfouissement des lignes télécom. Les montants estimés de participations communales étaient de 7366 € au niveau électrique et 5 416 € au niveau télécommunications. Or, finalement, les nouveaux montants s'élèvent respectivement à 4 517 € et 5 833 euros. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

4. ADHESION A LA PRESTATION CALCUL DES ALLOCATIONS DE RETOUR A L'EMPLOI DU CENTRE DE GESTION

L'assemblée communale décide à l'unanimité d'adhérer à la mission de conseil et d'assistance chômage exercée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale.

5. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2022

Les subventions 2022 ont été réparties de la façon suivante (Mme JEHENNE n'a pas pris part au vote, étant concernée directement par la dernière association) :

Les p'tits loups..... :	1 300 €
L'Union de l'amitié.... :	1 000 €
Le comité des fêtes.. :	4 000 €
Equipage Ma'Mel.....:	700 €

6. RAPPORT SUR LES DECISIONS DU MAIRE

Dans le cadre de sa délégation du 15 mars 2021 modifiée le 15 novembre 2021, le maire a pris les décisions suivantes :

- 2. Achats** :
- Société Bruneau de Courtaboeuf : 2 fauteuils au prix de 258 € ttc chacun
 - Société ABR de Mont-Saint-Aignan : sécurisation informatique générale et un poste pour la bibliothèque pour 9 261.66 €
 - Société ABR de Mont Saint Aignan : poste informatique pour le commerce Vival au prix de 769.20 € ttc
 - Société HDE de Perriers La Campagne : remplacement d'un ballon d'eau chaude à la petite salle : 1 164.37 € ttc
- 3. Conventions** : Passation de conventions avec le club de football de l'Entente Sportive de Claville et les écoles de Ferrières Haut Clocher pour l'occupation de l'équipement multisports à venir et les équipements de fitness dans le cadre de la demande de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS)

Fait le 8 juin 2022

Le Maire

